

Et si nous les écutions ?

Le 2 mai 2025, le président de la République a confié au Conseil économique, social et environnemental l'organisation d'une Convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Formulée dans une lettre de saisine du Premier ministre, la question posée était la suivante : « **Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ?** »

Fin novembre 2025, la presse nous informe de la clôture des travaux de la convention citoyenne réunie au conseil économique, social et environnemental (C.E.S.E.). Cette convention a adopté le 23 novembre 2025 vingt propositions pour remettre l'enfant au cœur de la société. Le texte intégral du rapport peut être consulté à l'adresse suivante :

<https://www.lecese.fr/sites/default/files/CCTE-Rapport-citoyen.pdf>

Rappelons que la convention a réuni 133 citoyennes et citoyens tirés au sort, issus de tout le territoire métropolitain et ultramarin, femmes et hommes de toutes catégories socioprofessionnelles, âgés de 19 à 83 ans, sélectionnés pour refléter la diversité de la population.

Le rapport de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant s'inspire aussi des travaux d'un panel de vingt adolescents dont il a retenu l'idée de consacrer les matinées aux cours théoriques et les après-midi aux enseignements plus pratiques, puis à 15 h 30, place aux activités extrascolaires, artistiques et sportives.

Le présent article n'a pas pour ambition de traiter l'ensemble des vingt propositions élaborées. Ce serait beaucoup trop long. Mon propos portera ici sur une partie de la troisième des vingt propositions, celle qui est intitulée comme ceci :

Proposition 3 : établir un socle commun d'apprentissages obligatoires comprenant des apprentissages théoriques, placés le matin, et des apprentissages pratiques, placés l'après-midi avec des projets interdisciplinaires pour apprendre par l'expérimentation, par des ateliers de la vie pratique et par de la pratique artistique, culturelle et sportive.

La partie, évoquée plus précisément ci-après, traite en priorité « *des apprentissages pratiques, placés l'après-midi avec des projets interdisciplinaires pour apprendre par l'expérimentation, par des ateliers de la vie pratique.* »

Dans nombre de ses conférences, très judicieuses au plan pédagogique, le professeur Philippe Meirieu parle de la pédagogie de la main. Il la caractérise notamment « *contre la virtualisation du monde et des humains pour éprouver la résistance des choses et des êtres.* » Il y fait l'éloge du bricolage et cite notamment Matthew B. Crawford, philosophe et universitaire américain dont les réflexions portent sur le sens du travail dans les sociétés modernes. Matthew B. Crawford est chercheur à l'Université de Virginie et, en parallèle, il fabrique des pièces détachées pour des vieux motocycles dans une banlieue industrielle. Ce n'est pas très courant...

Le professeur Meirieu indique, de son côté, que le seul contrepoids aux écrans, c'est le travail de la main. On peut faire confiance à ce grand professeur en sciences de l'éducation et donc se féliciter de voir que la convention citoyenne recommande les apprentissages pratiques pour apprendre par l'expérimentation et les ateliers de la vie pratique.

Par ailleurs, et sans lien apparent, je trouve dans la presse de ma région Nord/Pas de Calais, en ce début décembre 2025, un article qui s'intitule :

Au collège XXXXXXXXX, l'apprentissage aux métiers manuels est à portée de main

Depuis l'an dernier, deux heures par semaine, hors temps scolaire, des élèves de la 5^e à la 3^e participent à des ateliers d'initiation aux métiers manuels. Ils sont une vingtaine cette année.

Au sein de cet article fort intéressant de la presse régionale, on peut lire notamment :

« À l'heure de l'I.A. (intelligence artificielle), les métiers manuels semblent intéresser de plus en plus de jeunes. »

« Le bilan de l'an dernier concernant la section manuelle que l'on appelait [Les ingénieurs] a été très satisfaisant. Par exemple, dans le module mécanique, les élèves ont construit des voitures radiocommandées, ont programmé un robot ou encore réalisé un projet d'aéromodélisme. Toutes ces expériences amènent à la découverte de métiers et à développer les compétences manuelles et surtout à donner un sens aux apprentissages. »

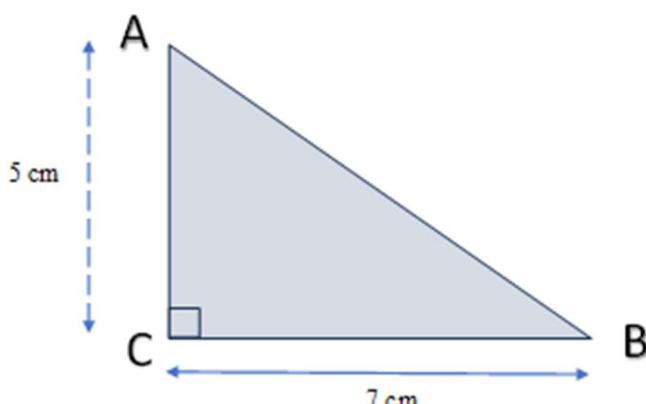
« De plus en plus de filles se destinent aux métiers manuels, » s'enthousiasme Ninon. « Pour ma part, j'ai découvert toutes les activités l'an dernier à tel point que j'ai convaincu mon frère jumeau de s'y inscrire cette année. »

On peut donc se réjouir que certains établissements soient déjà convaincus de l'intérêt de ces pratiques sans avoir attendu la tenue d'une convention citoyenne. On sait très bien d'ailleurs qu'en bon nombre d'endroits de notre pays, il est des enseignants, des animateurs et des formateurs de grande qualité et que des initiatives fort productives existent déjà, en nombre insuffisant probablement mais néanmoins existantes. Certes, elles sont parfois difficiles à mettre en œuvre pour tout un tas de contingences, de circonstances ou d'excuses, plus ou moins valables, relatives à la sécurité ou autres par exemple. On sait toutefois que, quand on veut, on peut...

On sait surtout que les jeunes sont demandeurs et ont grand besoin de cette notion, de cette conception, de cette façon de procéder pour « donner un sens aux apprentissages. »

C'est pourquoi, j'espère que nous les écouterons. Il me semble cependant qu'une remarque s'impose. Pourquoi, une fois de plus séparer les apprentissages théoriques et les apprentissages pratiques. Il serait bon, une fois pour toutes, d'admettre qu'il ne devrait pas y avoir de séparation entre la théorie et la pratique. A-t-on oublié Albert Einstein ? L'un des plus grands scientifiques de l'histoire disait en effet : « La théorie, c'est quand on sait tout et que rien ne fonctionne. La pratique, c'est quand tout fonctionne et que personne ne sait pourquoi. »

On connaît d'ailleurs l'énoncé du théorème de Pythagore qui indique : « Si un triangle est rectangle, alors le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des deux autres côtés. » Faire apprendre ce théorème aux élèves et leur faire calculer l'une ou l'autre distance à partir d'un simple schéma comme celui-ci-dessous est une chose intéressante.



Question : calculer la distance AB

Réponse : $AC^2 + CB^2 = AB^2$

Donc $(5 \times 5) + (7 \times 7) = AB^2$

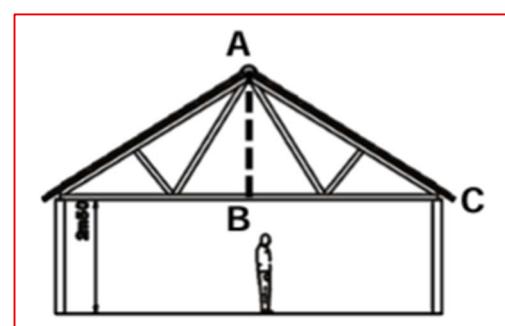
Et $25 + 49 = 74$

Racine de 74 = 8,60

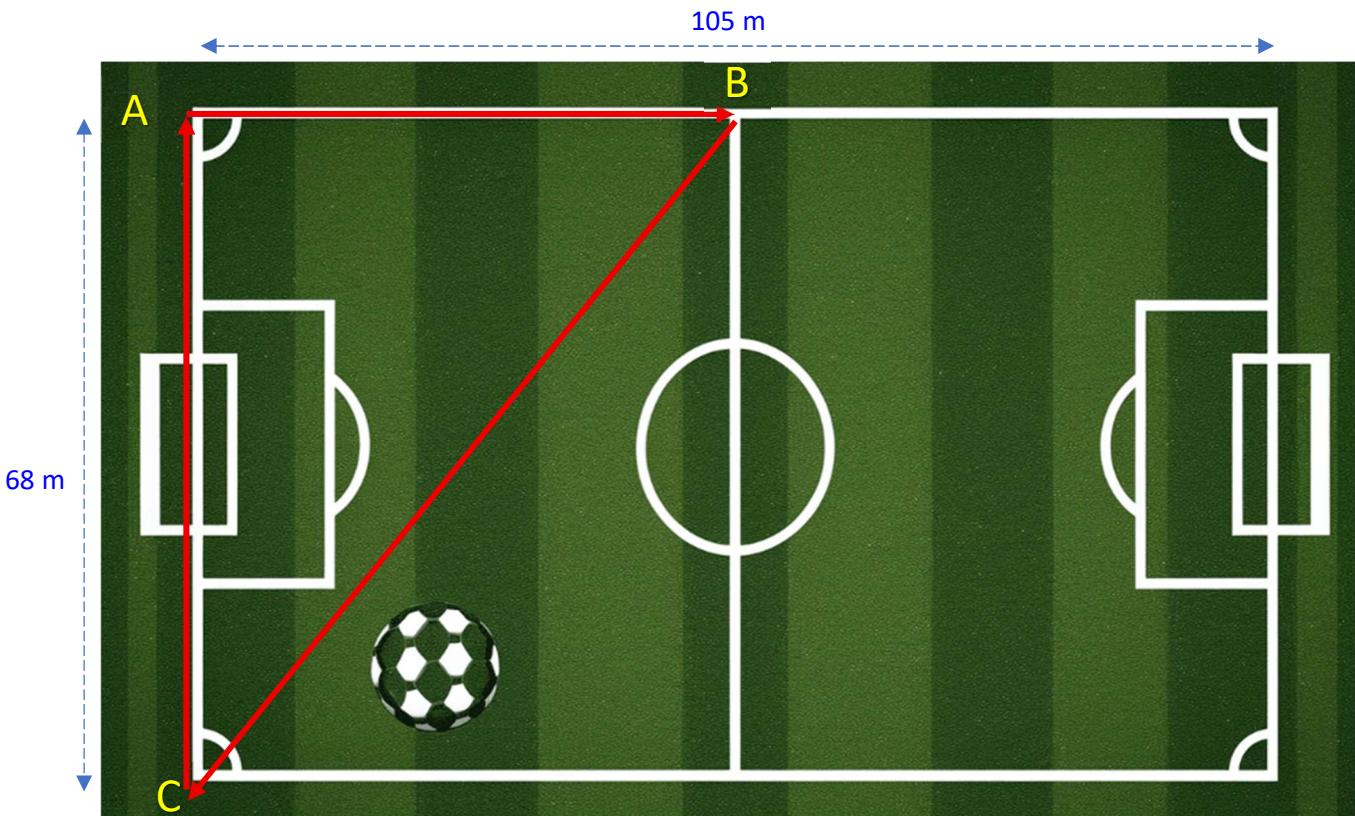
Et donc la distance AB = 8,60 cm

Cependant, nous avons ici opéré un calcul théorique sans se préoccuper des nombreuses applications pratiques possibles dans la vie réelle en de nombreux domaines comme :

- la construction,
- l'éducation,
- la navigation,
- le graphisme,
- les sports,
- l'aménagement intérieur,
- l'ingénierie,
- etc...



Prenons donc un autre exemple dans un établissement scolaire recevant des élèves en sports-études athlétisme.



Question

Pour travailler la condition physique de ses élèves, le professeur d'éducation physique et sportive propose un travail de type intermittent sur les installations du terrain de football mis à sa disposition. Il leur demande de courir (*en mode trot*) du point A au point B, d'enchaîner (*en mode sprint*) du point B au point C et de marcher (*mode récupération*) du point C au point A. Les athlètes doivent effectuer 5 tours consécutifs de ce parcours complet. Quelle est alors la distance totale parcourue ?

Réponse

La distance AC est indiquée sur le schéma, c'est la largeur du terrain de football = 68 m

La distance AB correspond à la moitié de la longueur du terrain de football soit $105/2 = 52,50$ m

On appliquera le théorème de Pythagore pour calculer la distance BC

$$AB^2 + AC^2 = BC^2 \text{ et donc : } (52,50 \times 52,50) + (68 \times 68) = BC^2$$

$$2\ 756,25 + 4\ 624 = BC^2$$

$$BC^2 = 7\ 380,25$$

$$BC = 85,91 \text{ m}$$

$$1 \text{ tour} = 52,50 + 85,91 + 68 = 206,41 \text{ m}$$

$$5 \text{ tours} = 1\ 032,05 \text{ m}$$

Il est probable que les élèves retiendront mieux l'utilité du théorème de Pythagore dans ce second exemple plutôt que dans l'exemple théorique présenté à la page précédente. Ils le retiendront d'ailleurs encore mieux si les professeurs de mathématiques et d'éducation physique et sportive travaillent en étroite collaboration.

D'autres applications pratiques sont tout à fait indiquées comme :

- en construction, les architectes l'utilisent pour assurer l'exactitude des angles et des distances,
- en navigation, les calculs de distance effectués par le système reposent sur ce théorème,
- en création artistique, les artistes appliquent cette règle dans les compositions pour créer des perspectives réalistes,
- en aménagement de l'espace, on peut appliquer ce théorème pour assurer que tous les éléments s'intègrent harmonieusement,
- en ingénierie, la règle aide à optimiser le meilleur tracé pour les conduits d'eau, d'électricité, etc.

Pour aller plus loin

Mais pourquoi séparer ?

Puisqu'il s'agit d'une demande des adolescents eux-mêmes, il semble bon dans un premier temps de les écouter et donc « *d'établir un socle commun d'apprentissages obligatoires comprenant des apprentissages théoriques, placés le matin, et des apprentissages pratiques, placés l'après-midi.* »

Cependant, cela revient, une fois de plus, à séparer théorie et pratique, travail soi-disant intellectuel et travail manuel et quelque part considérer que certains ont des aptitudes et d'autres moins. C'est ainsi que l'on a, depuis tout le temps, fait une orientation par l'échec et envoyé vers le lycée professionnel ceux que l'on ne jugeait pas suffisamment aptes à l'enseignement général, considéré comme plus noble.

Il importe donc de casser ces mauvaises représentations et de ne pas séparer le travail manuel du travail soi-disant intellectuel car il n'y a là aucune justification valable à cette séparation. Tout travail manuel, quel qu'il soit, nécessite beaucoup d'intelligence, beaucoup de réflexion et tous sont capables d'y accéder. Dans l'enseignement lui-même, il s'agit bien plus d'une question de pédagogie plutôt que d'une question de moment de la journée, matin ou après-midi.

En ce sens, il convient donc d'écouter le besoin d'applications pratiques réclamé par les jeunes mais pas de les séparer. Il s'agit de répondre à la question du sens : ne pas faire les choses pour les faire, mais les faire parce qu'elles ont du sens. L'enseignant, l'animateur, le formateur sera un donneur de sens, un donneur de confiance à tout moment de la journée et dans tous les moments de l'apprentissage.

Et la question du genre ?

Au sein de l'article de la presse régionale évoquée ci-avant, je note un sous-titre : **Des filles aussi**. De même, on remarque dans le texte, en caractères gras, de la convention citoyenne, le paragraphe suivant :

• **Manuels** : bricolage, cuisine, couture, ménage, plomberie, menuiserie...
Afin de réduire les inégalités de genre dans la société, nous souhaitons imposer aux garçons et aux **filles** les mêmes activités.

Mais pourquoi continuer à souligner « *les inégalités de genre* ». Le souligner sans cesse contribue fortement à les faire perdurer. Savoir qu'il y a des différences entre filles et garçons est une évidence incontestable pour tout le monde. Mais être différent ne veut pas dire être inférieur ou supérieur, être dominant ou dominé, être mauvais ou moins bon. Ce qui importe n'est pas le fait de favoriser les uns ou les autres mais bien de laisser le choix qui convient à chacun.

« *Imposer les mêmes activités* » à tous n'est peut-être pas la bonne solution. Pourquoi « *imposer* », laisser choisir semble plus indiquer et le verbe « proposer » me semble plus porteur d'avenir. Proposer sans contraindre mais **proposer**. Là encore, il s'agit d'une question de pédagogie. Des propositions adroites doivent permettre d'essayer et de prendre connaissance pour progresser sans oublier le psychologue soviétique, Alexis Nikolaïevitch Leontiev, spécialiste de la psychologie du développement qui disait : « *Tant que le désir n'a pas été satisfait une première fois, il ne connaît pas son objet.* » Les jeunes étant plus rétifs aux contraintes, il convient plutôt de les amener adroitement à de nouvelles pratiques sans forcer, sans imposer.

Et pour conclure

La Convention internationale des droits de l'enfant (C.I.D.E.) reconnaît à chaque enfant le droit à une organisation de son temps qui respecte son développement et son bien-être : le droit à l'éducation (*article 28*), au repos et aux loisirs (*article 31*), à la santé (*article 24*) et à la participation (*article 12*).

D'après les économistes, la dépense éducative représentait 6,80 % du P.I.B. en 2024, soit 1 point de moins qu'au milieu des années 1990 (7,80 %). Nos enfants subissent les conséquences de ce désinvestissement. Nous devons arrêter toute économie faite sur nos enfants et sur les professionnels qui les entourent.

Comme indiqué ci-avant, la convention citoyenne contient vingt propositions. Elles semblent toutes d'intérêt. Il n'était pas question ici de les passer toutes en revue. Le rapport de novembre 2025 sur les temps de l'enfant a au moins le mérite d'exister et l'on peut espérer que ces réflexions ne resteront pas sans lendemain. Il en va bien évidemment de l'avenir de notre jeunesse donc de celui de notre nation toute entière.